

CERTIFICAT TECHNIQUE DES METIERS



Installateur en Equipements Electriques

Le Certificat Technique des Métiers "Installateur en Equipements Electriques" est une formation complémentaire homologuée de niveau 3 se préparant dans le cadre d'un contrat d'apprentissage d'un an.

Objectifs

Préparer à un emploi de monteur autonome, capable d'animer une petite équipe de chantier.

Public visé

Jeunes de moins de 29 ans titulaires d'une première qualification professionnelle de niveau 3 dans le métier (CAP) motivés par une évolution de carrière dans l'entreprise.

Que faire après l'obtention d'un CAP ?

Pourquoi pas un CTM ?



Domaines de la formation

Domaine professionnel	Domaines généraux
Production	Relations commerciales de base
Préparer l'exécution du travail	Perception des coûts
Ouvrir le chantier	Communication interne
Exécuter le travail	Organisation du travail
Assurer le suivi et le contrôle du chantier	
Clore le chantier	

La formation au CFA

Démarrage du cycle : septembre

Durée de la formation : 420 heures

Rythme d'alternance : 1 semaine/mois pendant la période scolaire

Modalités d'évaluation

Un contrôle en cours de formation

Evaluer l'atteinte d'objectifs en entreprise préalablement définis en termes de compétences et d'attitudes professionnelles.

Un projet professionnel comprenant :

- un dossier à constituer par l'apprenti
- la réalisation d'un descriptif d'installation

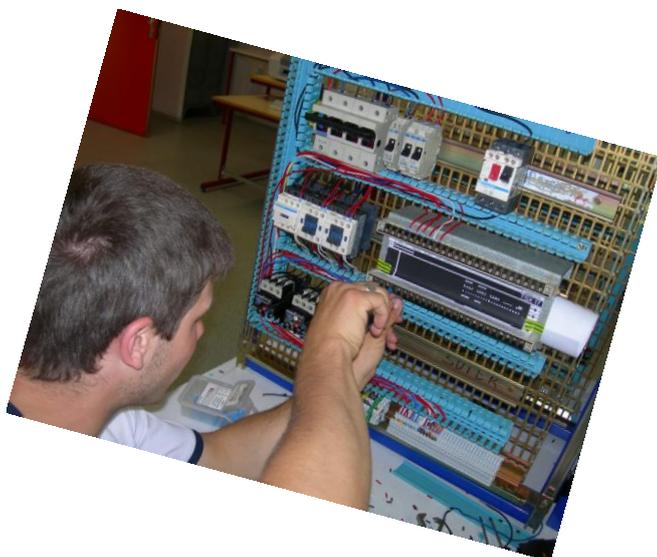
Deux épreuves terminales

- une épreuve écrite (Etude de cas)
- une épreuve pratique de contrôle

Une moyenne des notes obtenues en CFA

Les poursuites d'études :

- Brevet technique des métiers (BTM) en 2ans
- Brevet de maîtrise (BM)



Contacts et renseignements

Chambre de Métiers
d'Alsace - CMA
Espace Européen de
l'Entreprise
30 avenue de l'Europe
67300 SCHILTIGHEIM

☎03.88.19.55.81

CORPORATION DES ELECTRICIENS DU BAS RHIN

2 rue de Copenhague
67300 SCHILTIGHEIM
☎03.88.35.57.54

Centre de Formation d'Apprentis Heinrich-Nessel

123 rte de Strasbourg
67504 HAGUENAU Cedex

☎03.88.53.20.18

